

Le 20 août 2019.

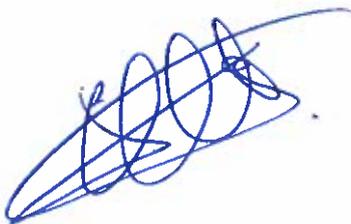
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 28/08/2019 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil Communal du 01/07/2019;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium ;
03. Compte communal 2018 – approbation ;
04. Budget communal 2019 – modification budgétaire n°1 – approbation ;
05. Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)
– Règlement d'ordre intérieur - approbation ;
06. Fabrique d'église de Geer – Compte 2018 – approbation ;
07. Fabrique d'église d'Hollogne – Budget 2020 – approbation ;
08. Plan Stratégique Transversal de Geer (PST) - prise d'acte.

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

